



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 22 août 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur Jean-Michel HIRTZ
Mairie de KERLING-LES-SIERCK
23 rue Principale
57480 KERLING-LES-SIERCK

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

Objet : Dossier de déclaration concernant la stabilisation des berges du ruisseau de l'ancienne fontaine à Haute-Sierck
annexe de Kerling-lès-Sierck
Accord immédiat

Réf : FP/RS

P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

Concernant l'opération suivante :

- **Stabilisation des berges du ruisseau de l'ancienne fontaine à Haute-Sierck annexe de Kerling-lès-Sierck**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 17/07/2017
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00312

Je vous précise que votre dossier de déclaration au titre du code de l'environnement est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»** clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER